



PV AG Ordinaire et Extraordinaire - Ligue de Bretagne de Triathlon

Samedi 19 juin 2021 9h30 - Ploërmel

Présents (ou procuration donnée) :

Au titre des clubs affiliés :

353 TRIATHLON CLUB, ASAEC COETQUIDAN TRIATHLON, ASCR TRIATHLON, BREST TRIATHLON, BROCELIANDE TRIATHLON, DINAN TRIATHLON, CHATEAUGIRON TRIATHLON, DAUPHINS DE L'ELORN LANDERNEAU, ECUREUILS DE PLOUAY, GARNISSON RENNES TRIATHLON, GUIDEL TRIATHLON, IROISE TRIATHLON, KEMPERLE TRIATHLON, KERHUON TRIATHLON, LANNION TRIATHLON, LIFFRE CORMIER TRIATHLON, LORIENT TRIATHLON, OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS, PAYS D'AURAY TRIATHLON, PLOEMEUR TRIATHLON, PLOERMEL TRIATHLON, PONTIVY TRIATHLON, QUIBERON TRIATHLON, RENNES TRIATHLON, SAINT BRIEUC TRIATHLON, SAINT GREGOIRE TRIATHLON, TEAM CONCARNEAU TRIATHLON, TRIATHLE VANNES, TRIATHLON CLUB DE LOCMINE, TRIATHLON OLYMPIC DINARD, TROLL ENEZ, ULTRA MARIN CLUB, VAL ANDRE TRIATHLON

Au titre de Président de la Fédération Française de Triathlon :

C.GOSSE, Président FFTri

Au titre de Président de Comité Départemental :

A.LOY, Comité Départemental 56

Au titre de salarié de la Ligue :

P.TRAVERS, Conseiller Technique Ligue

Au titre de membre du Conseil d'Administration de la Ligue :

R.BOUTIER, J.BOLZER, I.BOUVET, S.CALLE, C-Y COLLET, E.DUCLOS, J-Y DOUILLARD, L.DUROYON, S.GOREL, G.HEBERT, Y.LE BRESTEC, B.LE GALL, E.LE GORJU, S.LOPES

Au titre de Président de Commission Régionale d'Arbitrage :

S.MAHE

Absents :

BAUD KORRIG ENDURANCE, CARHAIX TRIATHLON, CNC TRIATHLON, CNP REDON, CTSPORT, ESPERANCE CHARTRES TRIATHLON, GOURIN TRIATHLON, GREGAM TRIATHLON, GUINGAMP TRIATHLON, HENNEBONT TRIATHLON, LESNEVEN TRIATHLON, MEGA CLUB, MORLAIX TRIATHLON, QUIMPER TRIATHLON, TEAM BREIZ LINE, TEAM FUN TRI, TEAM LANDI TRIATHLON, TRIATHLON CLUB DE MUZILLAC, TRIATHLON COTE D'EMERAUDE, VENETES TRIATHLON, WAPITI TRIATHLON CLUB DE LARMOR PLAGE

SL oyc

Assemblée Générale Ordinaire

Quorum atteint : 169 voix sur un total de 227, soit 74% => L'AG peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Rapport moral et d'activités 2020
3. Rapport financier
 - Approbation du bilan financier 2020
 - Approbation du budget prévisionnel 2021
 - Approbation des tarifications : licence, licence-manifestation, affiliation-club, arbitrage.
 - Approbation du plan d'aide financier :
 - => Approbation de la décision de la fédération suspendant les décisions du CA du 23 janvier 2021
 - => Approbation de la décision de mise en vente par la Ligue du matériel acquis (ordinateurs/ Go Pro)
 - => Approbation du plan d'aide financier
4. Perspectives 2021
5. Questions diverses

1. Accueil du Président de Ligue

=> Prise de parole Charles-Yves COLLET :

Remerciements aux autorités locales pour l'accueil au sein du complexe sportif et les conditions proposées pour l'installation du siège social de la ligue régionale de triathlon.

Remerciements à l'administration de la FFTRI pour son esprit fédérateur et son aide précieuse dans la période ayant suivie l'élection du nouveau conseil d'administration

=> Prise de parole de Mr P.LE DIFFON, Maire de Ploërmel et Président de Ploërmel Communauté

=> Prise de parole de Mr C.GOSSE, Président de la FFTRI

2. Rapport moral et d'activités 2020

=> Prise parole P.TRAVERS (CTL). : bilan des actions ayant pu être menées en 2020 :

- formations des cadres
- stage jeunes
- organisation de « Class Tri ».

=> Prise de parole C-Y COLLET: état chiffré actuel de la ligue

- Effectifs en baisse, perte significative de licenciés (-15,8%) notamment chez les jeunes et chez les nouveaux licenciés.

Mener une politique volontariste de reconquête sur les points suivants :

- Le soutien politique et financier à nos structures clubs.
- Le soutien politique et financier à nos organisateurs, et la mise en valeur de nos championnats de Bretagne
- La promotion de notre sport vers tous les publics et pour toutes les formes de pratique

- La création d'une dynamique de projet notamment vers les jeunes et vers le milieu scolaire
- La formation initiale et continue de nos cadres techniques et arbitres
- La structuration progressive de notre Ligue par la poursuite de sa professionnalisation.
- Une rigueur accrue dans la gouvernance administrative, technique et financière en agissant collectivement avec responsabilité, en ayant toujours conscience que les décisions prises doivent l'être au nom de l'intérêt général, et en étant toujours vigilant à l'existence d'un niveau de contrôle suffisant sur ces décisions notamment sur le volet financier.

Vote du rapport moral 2020: Total : 169, Exprimé : 157, abst : 12

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

3. Rapport Financier

Approbation du bilan financier 2020

=> prise de parole J-Y DOUILLARD (trésorier) : présentation du bilan financier 2020

Vote du bilan financier 2020 : Total 169, exprimé :143, Abst : 26

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

Approbation du budget prévisionnel 2021

=> prise de parole J-Y DOUILLARD (trésorier) : présentation du budget prévisionnel 2021

Remarques :

Y.LE BRESTEC (Pontivy Triathlon) : où apparaissent les aides pour les CODEP ?

JYD (trésorier) : elles font partie du budget fonctionnement qui sera à déterminer ultérieurement en réunion de bureau.

YLB (Pontivy Triathlon) : des stages seront-ils organisés ?

SL cyc

PT (CT Ligue) : Deux stages sont prévus cet été (juillet et août)

JYD (trésorier): budget prévu pour accueillir les jeunes dans les meilleures conditions.

R.LOUESDON(Rennes Triathlon) : le budget « dépenses » est serré.

JYD (trésorier) : nécessité de freiner les dépenses courantes.

Vote du budget prévisionnel 2021 : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

Approbation des tarifications 2022 : affiliation-club, licence individuelle, licence-manifestation, arbitrage.

a. Vote tarif affiliation-club

=> C-Y COLLET : Présentation des tarifs proposés

Remarques :

C.GOSSE (Président FFTRI):

=> Vote des tarifs fédéraux 2022 en AG fédérale prévue en août 2021.

=> La FFTRI est en fin de contrat d'assurance => appel d'offre en cours. Le choix d'un assureur se fera en juillet (ajustement des tarifs)

=> Point de vigilance: le coût actuel est faible alors que le taux de sinistralité est très fort (95%). Manque de rentabilité pour l'assureur donc, risque d'une augmentation du coût de l'assurance.

=> Idée avancée : déconnexion du coût de l'assurance du prix de la part fédérale de la licence..

=> Trois offres d'assurance à envisager :

- 1) tarif bas pour responsabilité civile uniquement
- 2) tarif intermédiaire pour services supplémentaires
- 3) tarif haut pour couverture totale

Vote des tarifs d'affiliation : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

b. Vote tarif licence-individuelle

=> C-Y COLLET: Présentation des tarifs proposés

Remarques :

=> YLB (Pontivy Triathlon): demande de révision du tarif de la part ligue pour la licence loisir.

=> CYC : possibilité de débattre de cette révision avec la salle.

=> Après débat contradictoire avec la salle, proposition retenue d'une part ligue à un tarif de 26 € pour la licence-loisir à la même hauteur que la licence compétition.

=> PT (CTL): demande de création d'une licence fédérale spécifique « Sport Santé »

=> C.GOSSE (président FFTri) : Idée à retenir... le plan de relance va permettre de lancer un programme sport-santé « Rentrée, bougez ! »...Attention : la politique tarifaire n'a pas réellement d'incidence sur la prise de licence.

Vote des tarifs Licence-individuelle : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

c. Vote tarif Licence-manifestation

=> C-Y COLLET : Présentation des tarifs proposés s'appuyant sur un principe visant à maintenir les compétitions accessibles financièrement au plus grand nombre de licenciés....Simulation proposée (4 lignes budgétaires différentes, cf : diapo AG)

=> Tarifs ligue BZH sont plus bas que ceux d'autres ligues. Réajustement des tarifs à envisager à chaque AG si besoin.

=> Remarque JYD (trésorier) : l'objectif est de limiter l'inflation des coûts du dossard pour les licenciés.

Question : => prise en compte de l'inflation des prix dans la grille fédérale ?

=>C.GOSSE (président FFTri) : ni augmentation, ni diminution des tarifs fédéraux envisagée pour le moment.

Vote des tarifs Licence-manifestation : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 95%, Contre : 05%=> décision adoptée

SL cyc

d. Vote tarif arbitrage

=> C-Y COLLET : Présentation des tarifs proposés (Une part de défraiement liée à l'activité technique de l'arbitre + une part de remboursement liée aux frais de déplacement).

=> Débat contradictoire dans la salle sur l'augmentation générée par ces tarifs.

=> Débat sur l'application des tarifs pour la saison 2021=> Aucun tarif d'arbitrage votée lors des dernières AG

=>R.LOUESDON (Rennes Tri): interrogation sur la méthode de facturation des arbitres

=>JYD (trésorier) : Paiement des arbitres par la ligue, puis envoi de la facture à l'organisateur pour remboursement à la ligue.

=>S.MAHE (président CRA): 69 arbitres actuels, manque important d'arbitres (besoin : 76 arbitres)

Vote des tarifs arbitrage : Total 169, exprimé : 148, Abst : 21

Pourcentage exprimé : Pour : 88%, Contre : 12%=> décision adoptée

Approbation du plan d'aide financier

=> C-Y COLLET : rappel des éléments de contexte...

- **Approbation de la décision de la fédération suspendant les décisions du CA du 23 janvier 2021**

Vote : Total 169, exprimé : 169, Abst : 00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

- **Approbation de la décision de mise en vente par la Ligue du matériel acquis (ordinateurs/ Go Pro)**

=> A ce jour, après appel aux clubs (cf. séminaire des présidents du 20 mai), très peu clubs souhaitent acheter du matériel.

=> Une proposition d'achat par la société « Cash Converter » a été reçue=> reprise à 58% du prix d'origine (meilleure proposition)

SL cyc

=> YLB (Pontivy Triathlon): nécessité de revendre le matériel aux clubs au prix de reprise par le revendeur => CYC : précise que c'est bien ce qui est prévu.

Vote mise en vente du matériel : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

Vote vente « Cash Converter » : Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%=> décision adoptée

- **Approbation du plan d'aide financier de la Ligue**

C.GOSSE (président FFTri) : présentation du plan de relance de la FFTRI (300K€)

=> Gratuité de la part fédérale des droits d'affiliation pour les nouveaux clubs 2022.

=> Gratuité de la part fédérale sur la licence-manifestation pour les nouvelles organisations 2022.

=> Formation « Communiquer sur les réseaux sociaux » à destination des clubs, CoDep et Ligue) sous forme de visio-conférences.

=> Fond de soutien pour les clubs/organisations en difficulté (obligation d'avoir saisi une demande ANS)

=> Aide complémentaire à l'emploi dans le cadre de l'ANS (si demande ANS effectuée)

=> « Rentrée, bougez ! » : module de 10 séances proposées pour le sport-santé

=> Capsules vidéo de promotion du triathlon pour la prochaine rentrée de septembre

=> Exposition médiatique pour accroître la visibilité du triathlon (production TV)

=> C-YC : 18 dossiers ANS déposés par les clubs dans le cadre du PSF => examen des dossiers par une commission régionale (C-Y COLLET, P.TRAVERS, J.CALLAREC CD 29, A.LOY CD 56, E.RANNOU CD 22) => Étayage à renforcer l'an prochain par rapport à la rédaction des dossiers.

Vote du plan d'aide financier de la Ligue : Total 169, exprimé : 163, Abst :06

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00% => décision adoptée

SL cyc

4. Perspectives 2021

=> *Rodolphe BOUTIER, président de l'ETR (cf : diapo AG) :*

- Présentation de l'ETR
- Reprise des « Class-Tri »
- Stages de préparation pour les jeunes et les adultes
- Championnat par équipe => présence plus importante de clubs sur le circuit D3
- Nécessité de former les encadrants pour structurer un club
- Formation continue pour partage de connaissances/ pratiques
- Action : challenge virtuel « duathlon »
- Action : « Rentrée, bougez ! » 10 séances + 1 pour 20€ => 2 webinaires de présentation le 24 et 29 juin 2021

=> *Stéphane MAHE, président de la Commission Régionale Arbitrage :*

Rappel => obligation pour chaque club d'avoir un nombre d'arbitres en fonction du nombre de licenciés adultes

Pistes à suivre :

=> Formation sur le terrain à privilégier pour les nouveaux arbitres (simulation d'épreuve)

=> Inciter les jeunes à s'essayer à l'arbitrage.

=> sensibiliser les jeunes à la réglementation.

=> CYC : rééquipement nécessaire des arbitres => Effort financier conséquent de la ligue pour cette saison

=> Prévision d'une ligne budgétaire spécifique allouée chaque année à l'arbitrage

c. Erwan Le GORJU, président de la commission organisation :

La commission est composée de six membres et reste ouverte.

=> Préparation de la saison 2022 : écriture d'une charte et définition d'outils dans le but de simplifier et faciliter les manifestations (sécurité et harmonisation des pratiques : bourse aux dossards...)

=> Organisation d'un séminaire des organisateurs en fin de saison

SL CYC

d. Elizabeth DUCLOS, présidente de la commission communication :

Deux outils de communication à utiliser :

- site internet de la ligue
- page Facebook

Faire remonter les actions-clubs à promouvoir via les réseaux sociaux.

5. Questions diverses

=> C-YC : appel à candidature pour le commission de surveillance des opérations électorales

=> RL (Rennes Tri): règlement intérieur à envisager pour le bon fonctionnement de la ligue.

=> A.LOY (CD56): demande à CYC des explications sur la suite des saisines déposées par A.Vidil

=> C-YC : Les instances de la fédération ont statué => le débat est clos sur ces dossiers. Désormais, l'objectif est uniquement de développer ensemble le triathlon breton et non s'embourber dans des querelles sans aucun intérêt.

La séance est levée à 12h00.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lopes'.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Assemblée Générale Extraordinaire

Samedi 19 juin 2021 12h00 à Ploërmel

Quorum atteint : 169 voix sur un total de 227, soit 74% => L'AG peut valablement délibérer et modifier les statuts.

Ordre du jour :

Modification des statuts:

Approbation de la modification de l'art.1.1.3:

« Elle a son siège social à: Mairie PLOËRMEL, place de la mairie 56800 PLOËRMEL... »

en remplacement de ...

« Elle a son siège social à Maison des associations 56240 PLOUAY... »

Remarques :

C-Y COLLET : transfert du siège social de la ligue

=> Gratuité des locaux, localité en centre Bretagne pour faciliter les déplacements

=> Club de triathlon local

=> Section scolaire au collège, bientôt au lycée

Vote de la modification des statuts: Total 169, exprimé : 169, Abst :00

Pourcentage exprimé : Pour : 100%, Contre : 00%

Le transfert est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 12h30

La secrétaire de séance



Le Président

